

PIVETEAU THEO Grande-Peluche.com rappelle Peluche Loutre Qui Respire - 30cm



- Noms des modèles ou références concernés : **Peluche Loutre Qui Respire - 30cm**
- Marque : **Sans marque**
- Lot **Tous les lots**
- Conditionnements : **Peluche emballée dans un sachet plastique transparent individuel.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 17/07/2024 au 15/01/2025**
- Informations complémentaires : **Peluche en forme de loutre, avec un mécanisme de respiration simulée (taille 30cm).**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Grande-Peluche.com (site internet)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Graphisme marquage CE non conforme. Absence d'identification du jouet. Risque d'ingestion : accès au rembourrage via couture défectueuse. Risque d'accident : la vis du compartiment à piles se détache. Risque suffocation : plastique emballage trop fin**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
Étouffement
Suffocation
Brûlures
- Description complémentaire du risque : **Une couture défectueuse expose le rembourrage, pouvant être avalé, et l'accès aux piles présente un risque de brûlures chimiques ou d'ingestion toxique.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 juillet 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0768829100**
- Informations complémentaires publiques : **Ce rappel concerne la peluche 'Loutre Qui Respire - 30cm', présentant un risque d'ingestion, de brûlure et d'intoxication. Contactez support@grande-peluche.com pour un remboursement intégral.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre